



Personnels, Usagers... L'Hôpital est en souffrance ! La Médecine de ville aussi !

Notre santé souffre de restrictions budgétaires

La Loi Bachelot a créé, entre autres, les Agences Régionales de la Santé (ARS), et le pouvoir absolu de leurs Directeurs généraux, qui n'ont de compte à rendre ni aux élus, ni aux citoyens, ni aux syndicats !!

La Loi Touraine a créé, notamment les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), concentrations obligatoires d'Hôpitaux, comme le furent les Groupements Hospitaliers Universitaires (GHU). Ces GHT, constitués sans tenir compte des conditions de soins et de travail des personnels, n'ont de compte à rendre qu'aux ARS.

L'absence de démocratie en santé est devenue la règle d'or des politiques gouvernementales d'hier et d'aujourd'hui au nom de l'austérité, et pour ne pas toucher aux profits de la grande entreprise.

Nous la payons au prix fort : la désertification médicale, la souffrance des personnels allant jusqu'aux suicides et autres « burn-out ». Ce ne sont pas les besoins de la population en matière de santé, les conditions de travail des personnels qui sont pris en compte, mais la volonté de contraindre le budget de la Sécurité sociale, afin de permettre une baisse des cotisations sociales patronales, qui ne se traduisent pas par les emplois annoncés !

Sans notre mobilisation, à la veille de la précédente élection présidentielle, nous n'aurions pas gardé le service de chirurgie cardiaque de Mondor, ni les terrains de Chenevier, ...

Sans elle nous ne redresserons pas la barre pour un accès aux soins de toutes et tous, un parking gratuit dans l'hôpital public, des personnels travaillant à un rythme humain, un Hôpital en harmonie avec la médecine de ville,...

**Désertification médicale, Restructuration hospitalière,
Organisation du temps de travail, ...
USAGERS, PERSONNELS,**

Exigeons ensemble un système de santé qui réponde à nos besoins !!!

**La Coordination de vigilance des hôpitaux Mondor - Chenevier
vous invite à venir en débattre avec nous**

Jeudi 27 Octobre à 18H30

**Salle Jean Cocteau
14 rue des Écoles à Créteil**

**Sur la santé revenue, Sur le risque disparu,
Sur l'espoir sans souvenir, J'écris ton nom**

DEMOCRATIE !!

Paraphrasant le grand poète Paul Eluard, il nous faut aujourd'hui apprendre à réécrire le mot DEMOCRATIE, dans nos Hôpitaux, dans les villes comme dans les banlieues désertifiées médicalement, dans les structures médicosociales comme dans la médecine de ville abandonnée.

Pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et améliorer l'accès de toutes et tous à des soins de qualité, il nous faut exiger un maillage territorial homogène et de proximité en offre de santé.

DES SOLUTIONS EXISTENT

La gradation des soins : elle a fait la preuve de son efficacité, en obstétrique avec des maternités de niveau 1 accueillant les femmes ayant une grossesse normale aux maternités de niveau 3 en cas de pathologie lourde : proximité, sécurité, qualité sont au rendez-vous !

Développons cette gradation dans les services de cancérologie, de spécialité cardio-vasculaire... Elle est facilitée par la confiance entre professionnels des différentes équipes, leur coopération, l'absence de mise en concurrence financière ou d'oukase administratif : les valeurs du service public !

La réforme du numerus clausus : une augmentation du nombre de reçus en 1ère année et d'internes en médecine générale comme dans les spécialités en difficulté, est le seul moyen de lutter contre la désertification médicale des territoires ruraux comme urbains. Exigeons, dans l'immédiat, une revalorisation régionalisée du numerus clausus et une régulation de l'implantation des professionnels de santé dans les zones en difficulté, en créant les conditions d'installation des étudiants.

Même si cette réforme est actée, cela ne règlera pas le problème à cours terme.

La création de centres de santé qui portent les valeurs du service public et des fonctions hospitalières.

Invertissons les problématiques ! Écoutons les besoins des usagers en termes d'accès aux soins, de liens plus étroits entre les professionnels les prenant en charge, écoutons leurs représentants, élus, associations, mutuelles. écoutons les professionnels, les médecins et les paramédicaux. Arrêtons de faire supporter aux professionnels de santé les objectifs désastreux d'une politique d'austérité en santé.

La qualité ne passera que par l'élaboration démocratique des meilleurs modes de réponse aux besoins, et la mise en place des budgets nécessaires !



Vendredi 7 octobre 2016, dans les rues de Créteil

Pétition

Pour l'Hôpital public, un parking public et gratuit !!!

Les personnels et les usagers de l'Hôpital Henri Mondor ont besoin d'un nouveau parking. Mais la direction du Groupe Hospitalier Universitaire (GHU) Mondor a décidé de se décharger de la construction et la gestion de ce nouvel équipement. Avec pour conséquence de le rendre payant dès la vingtième minute. Cela coutera aux patients, accompagnants ou visiteurs en moyenne 2 à 6 euros à chaque visite.

Cette décision est d'autant plus inadmissible et violente, qu'elle vise des personnes qui payent déjà un forfait hospitalier, quand ce ne sont pas des dépassements d'honoraires comme en dentaire, et qui souvent n'ont pas d'autres choix, vu leur santé ou leur situation personnelle que de prendre leur voiture, ou alors de prendre un taxi ou une ambulance au frais de la Sécurité sociale ! **Non seulement c'est inacceptable, injuste et inégalitaire mais c'est un vrai gâchis financier.**

**L'accès à un établissement public de santé
ne peut être source de profit pour un promoteur et pour l'AP-HP.**

Ensemble, exigeons la gratuité des parkings dans un Hôpital public !!!

Nom Prénom	Adresse ou Mail	Statut	Signature

Monsieur Hirsch, à l'AP-HP, les Personnels veulent simplement vivre et travailler au service de la population, de l'Hôpital public !

Bien avant l'heure, en mettant en place son plan à travers une nouvelle organisation du temps de travail, M. HIRSCH, directeur général de l'AP-HP, répondait à la commande de Mme Touraine de faire un plan d'économie sur la santé de 3 milliards d'ici 2017 avec comme conséquence la suppression de 22 000 emplois d'hospitaliers, des fermetures de structures hospitalières, des regroupements de services et d'hôpitaux...

Le tout toujours réalisé au détriment de l'offre de soin.

L'AP-HP n'est pas épargnée, en 2016 elle doit réaliser 142 millions d'économie (150 millions en 2015, 140 millions en 2014...), avec malheureusement l'accord de syndicats minoritaires ! La nouvelle organisation du temps de travail voulu par Martin HIRSCH supprime ainsi environ 200 000 jours de repos sur l'ensemble du personnel (hors médecin) et permet ainsi à l'institution de faire disparaître 1 094 emplois minimum dans un premier temps. Si l'ensemble des agents passent en 7h30/jour, ça sera finalement 1 400 emplois de supprimés !

Au niveau du GHU Mondor-Chenevier comme ailleurs la précarité professionnelle gagne du terrain : Contrats à Durée Déterminée et emplois avenir, de plus en plus nombreux, deviennent un mode de gestion dans lequel les personnels sont réduits à n'être que des variables d'ajustement.

Localement, le groupe hospitalier Mondor (Henri Mondor, Albert Chenevier, Emile Roux, Joffre-Dupuytren et Georges Clemenceau.) doit réaliser 10,3 millions d'économie en 2016.

Lors de la Commission Médicale d'Etablissement (instance des personnels médicaux) du 4 février 2016, il été demandé comment la direction comptait s'y prendre pour réaliser ces économies. Celle-ci a répondu qu'elle misait sur la baisse de la charge salariale grâce à l'application de la réforme sur l'organisation du temps de travail.

Tout est dit...

Ce qui change pour le personnel

- Les personnels travaillant dans des services fonctionnant 24 heures sur 24 étaient déjà en horaires variables mais avec une possibilité de s'arranger avec leurs collègues, désormais ce sera impossible. Tant pis pour leur vie privée !

- Les personnels sont contraints de travailler dans un temps plus restreint pour une même charge de travail, ce qui dans certains services, en fonction de la gravité des patients, sera préjudiciable à la qualité des soins, au temps de transmissions des informations concernant les patients entre deux équipes. Le risque encouru est la multiplication des erreurs médicales.

- L'application des horaires de 7H30 aux nouveaux embauchés, se fera dans une inégalité de statut des personnels, préjudiciable à la qualité du travail d'équipe entre les anciens et les nouveaux venus, dans le nombre de RTT. Ceci sans compter le nombre de jours de repos perdus par les agents.

Politiques assassines, jusqu'à quand ?

Cet été, ce sont 5 agents hospitaliers de province qui ne supportant plus leurs conditions de travail ont préféré en finir. Le secteur hospitalier voit non seulement le nombre des suicides augmenter, mais aussi celui des morts prématurées : burn-out, cancers, accidents de la route, maladies cardio-vasculaires, troubles métaboliques, voire victimes d'agressions...

Les personnels de la Santé sont en souffrance, ils ont mal à leur éthique. Leurs outils de travail sont dégradés. Ils n'ont plus les moyens de répondre à la demande légitime de la population !

On ne peut pas impunément détruire un système de santé public, solidaire et égalitaire et condamner les professionnels qui le font vivre à y laisser leur vie.

Ah ! ils sont loin les « Hospitaliers, ces héros ! » tant vantés par TOURAINE, HIRSCH et consort au lendemain des attentats du 13 novembre 2015.

Sont-ils à leurs yeux maintenant devenus des blaireaux ?



Vendredi 7 octobre 2016, hôpital Mondor

Vendredi 7 octobre 2016, les hospitaliers du groupe hospitalier Mondor, ont défilé ensemble, dans les rues de Limeil Brévannes et de Créteil, contre la nouvelle organisation du temps de travail voulu par Martin Hirsch. En fin de manifestation à l'hôpital Henri Mondor, ils ont été accueillis par un bataillon de gendarmerie. Beau sens du dialogue social tant vanté par la direction générale de l'AP-HP...

Quel avenir pour les services du Groupe Hospitalier ? Où en est-on des promesses et des annonces ???

Depuis 5 ans, usagers et personnels du Groupe Hospitalier (GHU) Henri Mondor, avec les élus sont vigilants face aux menaces qui pèsent sur le service public de santé. Alors que les besoins de la population sont en constante augmentation le nombre de lits, de personnels soignants diminue, conséquence de la ponction de 3 milliards d'euros sur l'hôpital public.

Dans notre GHU ces menaces sont nombreuses :

Chirurgie cardiaque

Après une lutte exemplaire de plusieurs mois, personnels, usagers et élus contraignaient l'Agence Régionale de Santé (ARS) à maintenir l'activité du service de chirurgie cardiaque d'Henri Mondor... mais pour cinq ans. Dans les prochaines semaines l'ARS va à nouveau évaluer l'activité du service et rien ne dit qu'elle ne va être pas menacée à nouveau de fermeture d'autant plus que l'engagement de recruter un Professeur Universitaire (PU) n'a pas été tenu et que les blocs opératoires n'ont toujours pas été rénovés.

Réanimation, Blocs, Biologie (R2B)

Attendue depuis de très nombreuses années, la construction d'un bâtiment sur Mondor devant regrouper les réanimations, les blocs et la biologie.

Septembre 2013, annonce d'un futur « R2B » au rabais, le financement accordé ne permet plus l'intégration de la biologie, celui-ci devient : « RBI » (Réanimation, Blocs Interventionnels). Le bâtiment devrait être livré fin 2019.

Les services de rééducation cardiaque et de rééducation digestives situés à l'heure actuelle sur Albert Chenevier intégreront alors les locaux laissés vides par les blocs et les réanimations. Ce sont de nouvelles surfaces qui seront vidées de leur contenu sur Chenevier, une aubaine pour d'éventuels promoteurs !

Site d'Albert Chenevier

En septembre 2013 l'action unitaire des personnels, usagers et élu-e-s empêchait le Conseil de Surveillance du GHU et l'AP/HP de vendre 40 % des terrains de l'Hôpital

Albert Chenevier. Mais en mai 2014 dans le document « Conférences stratégiques et budgétaires 2014 » présenté à la Commission de Surveillance du GHU il est annoncé que près de la moitié de la surface de Chenevier est susceptible d'être vendue en 2016, c'est à dire au terme des 5 ans d'interdiction de construire prise par la ville de Créteil sur ces terrains.

Odontologie

Il y a 7 ans un projet consistant à construire le bâtiment d'odontologie sur Chenevier était présenté en CHSCT. Ce projet pérennisait l'existence de l'établissement. Mais l'AP-HP en a décidé autrement...

Construction en cours sur Mondor du futur bâtiment d'odontologie, celui-ci est actuellement situé sur Chenevier dans des locaux préafriqués hors d'âges. Cette construction est une réhabilitation de locaux existants et d'un bâtiment neuf construit au niveau de l'entrée principale. Le terrain laissé libre une fois le service d'odontologie transféré sur Mondor a déjà été cédé à la maison d'aide spécialisée adjacente à Chenevier.

Parking à Henri Mondor

Les usagers et personnels de l'Hôpital Henri Mondor ont besoin d'un nouveau parking.

La direction du GHU a fait le choix de sous-traiter la construction et la gestion de ce nouvel équipement : la conséquence, c'est qu'il sera payant dès la vingtième minute. Cela coûtera aux patients, accompagnants ou visiteurs en moyenne 2 à 6 euros à chaque visite.

Cette décision est d'autant plus inadmissible qu'elle vise des personnes qui souvent n'ont pas d'autres choix, vu leur état de santé ou leur situation personnelle que de venir avec leur voiture, ou de prendre un taxi ou une ambulance au frais de la Sécurité sociale !

Vu la proximité du métro et les difficultés à se garer dans le quartier, ce parking risque d'être plus embolisé par les personnes se rendant sur Paris que par les usagers de l'hôpital Mondor.

**DEPUIS CINQ ANS QUE NOTRE COORDINATION DE VIGILANCE EXISTE,
NOUS N'AVONS JAMAIS ETE REÇUS NI PAR LA DIRECTION DE L'AP-HP,
NI PAR CELLE DE L'ARS, IL FAUT METTRE UN TERME
A CET AFFRONT A LA DEMOCRATIE EN SANTE.**

**ENSEMBLE, NOUS LES AVONS FAIT RECULER, ENSEMBLE,
EXIGEONS LES MOYENS DE NOS BESOINS EN SANTE !!!**

